

LA UNE Perplexe

Perplexity est la plateforme en Intelligence Artificielle a priori la plus adaptée pour ce type de recherche. Voici donc la requête (en IA, on appelle cela un *prompt*) faite ce mois-ci, pour la première fois et plutôt par curiosité, avant d'entamer la curation de contenu et la rédaction du Panorama de fin janvier 2025 :

Bonjour Perplexity. J'ai besoin de rédiger un panorama de l'actualité utile pour les familles de la région Grand Est sur les sujets de l'éducation, de la parentalité, de la politique familiale, de la petite enfance, du handicap, du troisième âge, de la protection sociale et des solidarités, de la consommation, du logement et de la politique de la ville, des transports et mobilités, de la santé, de l'environnement et du développement durable. Chaque sujet est présenté en quelques lignes et doit nécessairement mener vers un lien sur un site internet en source ouverte.

Résultat des courses... et des sources. L'IA nous renvoie pour l'essentiel vers les informations déjà publiées par le site service-public.fr avec son [Repères : Ce qui change en janvier 2025](#), par ailleurs riche et intéressant, et à découvrir absolument pour les lecteurs de ce Panorama. Mais cela ne fera pas réellement notre affaire et c'est donc toujours l'intelligence humaine, si limitée soit-elle, qui va ce mois-ci encore s'atteler à la tâche.

NUMERIQUE

Informatique et libertés

Dans le cadre de la vidéoprotection sur l'espace public, la captation de sons est aujourd'hui interdite – car on pourrait capter des voix, des conversations, voire des émotions. La reconnaissance faciale l'est tout autant. On les considère comme des données biométriques "sensibles" au sens du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). En revanche, ce dernier ne dit rien sur le clonage de voix ou de photos d'individus pour créer, à l'aide d'une IA générative, une vidéo ou une chanson. Peut-on faire n'importe quoi pour autant ? Quelle protection pour les mineurs et plus généralement pour chacun d'entre nous ? La nécessité de renforcer le cadre sur la protection des données personnelles à l'heure des *deepfakes* fait consensus. L'IA sera au cœur des priorités de la Cnil pour les trois ans à venir. Un sommet mondial sur l'IA se déroulera les 10 et 11 février 2025 à Paris. [Lire l'article.](#)

L'Intelligence artificielle (IA) va-t-elle creuser les inégalités au travail ? Va-t-elle être un progrès pour l'organisation des conditions de travail et la santé au travail ? Aura-t-elle des impacts positifs sur l'emploi ? Un [rapport du Conseil économique, social et environnemental](#) (CESE), publié le 14 janvier 2025, étudie les effets de l'Intelligence artificielle (IA) sur le travail et l'emploi. Il pointe notamment la vitesse de déploiement de l'IA dans les entreprises en l'absence de concertation. Selon le Fonds monétaire international (FMI), 62% des emplois des économies avancées présenteraient une exposition élevée à l'IA, 27% en bénéficieraient, tandis que l'IA pourrait se substituer à 33% des emplois. [Lire l'article.](#)

Une illustration concrète : quels effets sur les métiers du droit ? [Lire l'article](#) et [le rapport du Sénat](#), publié le 18 décembre 2024.

L'éthique du numérique en santé

L'Agence Régionale de Santé Grand Est, France Assos Santé Grand Est, le Groupement régional d'appui au développement de la e-Santé (GRADEs) Pulsy et l'Espace de Réflexion Éthique Grand Est (EREGE), ont organisé, en lien avec la Délégation ministérielle au Numérique en Santé, une journée régionale sur le thème "Intelligence artificielle, santé et éthique, quels enjeux ?" (*voir notre précédente édition, décembre 2024, en page 7*). L'IA en santé fait et fera de plus en plus partie intégrante du système de santé. Son déploiement ne peut se faire sans un cadre éthique rigoureux, qui constitue une véritable garantie. La démocratie en Santé et les Représentants des Usagers sont des garants de ce cadre. C'est pourquoi nous vous encourageons vivement à vous acculturer simplement à cet objet protéiforme en visionnant [le replay de cette journée](#).



SANTE

Inégalités sociales de santé : les leçons de la crise Covid

Cinq ans après l'irruption de la pandémie de Covid-19, le numéro de La Santé en action, daté de janvier 2025 (n°468) vient éclairer les inégalités sociales et territoriales de santé à la lumière des travaux publiés sur la crise sanitaire. Cette période, avec notamment les confinements, a accentué les inégalités de conditions de vie et de travail entre les catégories sociales, les territoires, les femmes et les hommes, les classes d'âges. Des initiatives prises par des acteurs de terrain, pour dépister et vacciner, ont montré l'importance des démarches "d'aller vers" les publics vulnérables, les plus éloignés du système de santé. Cela fait partie des enseignements de cette crise sans précédent qui invitent à mener des politiques publiques socialement différenciées, plus inclusives et protectrices. [Lire l'article](#). [Télécharger la revue](#).

Etat de santé des riverains des bassins industriels

Les riverains des bassins industriels sont exposés à des nuisances environnementales : substances chimiques, nuisances sonores, olfactives ou visuelles. Etudier et surveiller l'impact sanitaire de ces nuisances revêt un enjeu majeur de santé publique, afin de mettre en place et adapter le cas échéant les mesures de gestion et de prévention pour protéger la santé des riverains de telles zones. Santé publique France met en place un dispositif de surveillance nationale. Quel est le contexte et quels sont [les principaux objectifs de l'étude](#) multicentrique sur les grands bassins industriels portée par Santé publique France ? Quel est l'objectif de cette publication et quels en sont [les principaux résultats](#) ? Quelles sont [les prochaines étapes](#) ? Santé publique France conduit-elle [d'autres études](#) sur la thématique des bassins industriels ? [Carte des bassins industriels](#) en France.

Séjour numérique

Le 11^e Comité de suivi du Séjour numérique s'est tenu le 10 décembre 2024 et a permis de faire le point sur le programme en présence de l'ensemble de l'écosystème : pouvoirs publics, représentants des professionnels et établissements de santé, industriels, associations de patients, lesquels se saisissent de plus en plus de *Mon espace santé* (près d'une personne sur quatre l'a déjà utilisé); de plus en plus d'informations médicales y sont disponibles ; des professionnels qui commencent à consulter l'historique médical de leurs patients... [Lire l'article](#).

Pour rappel, le Séjour numérique, lancé en 2021, a pour ambition de généraliser le partage fluide et sécurisé des données de santé, entre les professionnels de santé et les usagers. La Délégation au numérique en santé (DNS) assure le pilotage de la feuille de route du numérique en santé et de l'ensemble des chantiers de transformation du numérique en santé avec ses partenaires. L'[Agence du Numérique en Santé](#) est "l'accélérateur institutionnel" de la santé en numérique. Les [délégués numériques en santé](#) sont les interlocuteurs des professionnels pour toute assistance technique.

Prévenir la soumission chimique

La soumission chimique désigne l'administration d'une substance psychoactive à une personne, sans qu'elle en ait connaissance ou sous la contrainte, dans le but de commettre un délit ou un crime, comme un vol, une agression sexuelle, un viol... Le centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance-addictovigilance (CEIP-A) de Paris réalise une enquête annuelle d'addictovigilance "soumission chimique" qui permet notamment d'identifier les substances en cause, le contexte de survenue et d'évaluer les conséquences cliniques sur les victimes. [Les résultats de la dernière enquête](#) rapportent une augmentation significative des signalements. Chacun doit rester attentif à son entourage et signaler toute situation suspecte. Face à des symptômes inquiétants, contactez un [centre antipoison](#) ou un [centre d'addictovigilance](#). Pour en savoir plus : [cet article](#) sur le site de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM).

Avancée en âge : comment agir pour la santé dès la mi-vie

Plus on adopte dès la mi-vie, c'est-à-dire entre 40 et 55 ans, des comportements favorables à la santé, plus ils ont un effet bénéfique cumulatif sur le vieillissement. Une équipe mobilisée par Santé Publique France a produit un document-plaidoyer à destination de tous les acteurs locaux susceptibles d'agir sur les déterminants de santé (alimentation équilibrée, une activité physique régulière, des mobilités actives, un sommeil de qualité, l'accès aux professionnels de santé et à d'autres "facteurs protecteurs" de la santé...) en direction des personnes de cette tranche d'âge, en vue de prévenir les risques de détérioration précoce de la santé. [Télécharger le document](#) (8 pages). [Lire l'article](#).

Colloque sur la santé mentale

La Ville de Metz et son CCAS organisent le 20 mars 2025 un colloque au FC Metz Stadium sur la santé mentale des adultes en situation de précarité, véritable défi au quotidien pour les villes. La journée s'articulera autour de trois tables rondes : un enjeu de santé publique (avec des professionnels de santé, des représentants d'hôpitaux et d'associations) ; un enjeu de sécurité (avec des représentants des forces de l'ordre, de la justice et des élus locaux) ; une question de prévention et de formation (avec des professionnels de la formation, des experts et des travailleurs sociaux). [Programme](#). [Inscription](#).

Les médecins étrangers dans les hôpitaux français

Pour pallier au manque de personnel médical, la France fait appel à des médecins étrangers. En 2023, selon les [chiffres du Conseil national de l'Ordre des médecins](#), les praticiens à diplôme étranger exerçant à l'hôpital français en activité régulière représentaient 13,4 % des 197 417 médecins actifs en France, soit une augmentation d'environ 85 % par rapport à 2010. Malgré son haut niveau de qualification, ce personnel peine à bénéficier d'un traitement équivalent à celui des médecins diplômés en France, comme l'explique la sociologue Francesca Sirna dans sa [note sur le sujet](#) (2021). La situation des praticiens à diplôme hors Union européenne (plus connus sous l'acronyme "Padhue") dans les hôpitaux français n'est pas digne de leur rôle essentiel dans notre écosystème de santé : un parcours du combattant pour la validation des qualifications, pression sur les titres de séjour, isolement, précarité, relation déséquilibrée avec le chef de service, différences de traitement. [Lire l'article](#).

La grippe est toujours là et bien là

L'épidémie de grippe continue de s'intensifier en France. Dans son [dernier rapport épidémiologique](#) publié le 29 janvier, Santé publique France fait état d'une "hausse des indicateurs dans toutes les classes d'âge en ville et à l'hôpital". L'activité a atteint un niveau "exceptionnellement élevé" chez les enfants, et était "élevée" pour les plus de 15 ans. Il est encore temps de se faire vacciner, en sachant qu'il faut attendre deux semaines environ après la [vaccination](#) avant d'être protégé. La campagne de vaccination, qui était prévue jusqu'au 31 janvier, a été prolongée jusqu'au 28 février.



SOLIDARITES

Les métiers du soin

Les métiers de la petite enfance, de la santé, du social, du grand âge et du handicap sont des métiers d'avenir et porteurs de sens pour les professionnels et l'ensemble de la société. C'est pour valoriser ces métiers que la plateforme prendresoin.fr a été lancée à l'initiative du ministère de la Santé et de l'Accès aux soins, du ministère des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité entre les femmes et les hommes, et du Ministère du Travail et de l'Emploi, en partenariat avec France Travail. Le dispositif de communication national sur "les métiers du soin" place l'accroche "Être au cœur de ..." sur chaque visuel. Plusieurs professions, dont celles de la petite enfance et de l'aide aux seniors sont ainsi représentées. [Consulter le communiqué de presse](#). [Télécharger le dossier de presse](#). [Kit de communication réseaux sociaux](#). [Affiche santé Prendresoin.fr format A3](#)

Vous avez dit "submersion"

Lors de ses vœux, présentés le 28 janvier 2025 en présence de Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, Luc Carvounas, président de l'Union nationale des Centres communaux d'Action Sociale (Unccas) a appelé à "endiguer le déclassement qui touche la classe moyenne, avant qu'une vague de précarité ne conduise à une submersion de notre modèle social". Quelques jours après la nuit de la Solidarité (nuit du 23 au 24 janvier), visant à recenser le sans-abrisme dans nos villes, il a demandé à l'Etat de prendre ses responsabilités. Les résultats du Pacte des solidarités apparaissent bien décevants. L'instabilité gouvernementale aggrave une situation déjà très critique. Le prochain Congrès de l'Unccas aura lieu du 26 au 28 mars 2025 à Chambéry autour de la question "Urgence sociale : tenir jusqu'à quand ?" Pour en savoir plus : [le discours du président de l'Unccas](#) ; le [communiqué de presse](#).

Budget des familles

La France tolère aujourd'hui ce qui lui était inacceptable hier. Plus de 9 millions de personnes sont en situation de pauvreté en France métropolitaine dont près de 5 millions en situation de grande pauvreté. Des milliers d'enfants dorment à la rue chaque nuit et, pour au moins 8 millions de personnes, l'accès digne à une alimentation suffisante, saine et durable demeure un défi quotidien. Plus inquiétant encore, l'ascenseur social est largement en panne : selon l'OCDE, il faudrait six générations pour qu'un descendant de famille pauvre atteigne le revenu moyen en France. Le Collectif ALERTE, dont c'est le 30^e anniversaire, a lancé le 28 janvier 2025, une campagne de communication nationale ainsi qu'[une pétition](#). Objectif : rappeler l'État à ses obligations en matière de lutte contre la pauvreté.

A lire également : [Une lettre ouverte](#) à Juliette Méadel, ministre déléguée chargée de la Ville, suivie d'une pétition, pour alerter sur les conséquences désastreuses des récentes décisions gouvernementales concernant les quartiers prioritaires de la ville (QPV). Les coupes drastiques sur les quartiers prioritaires, c'est la cohésion sociale menacée.

Être aidant aujourd'hui

L'Allocation Journalière du Proche Aidant (AJPA) est une aide financière destinée à indemniser les salariés qui prennent un congé de proche aidant. Ce congé peut être prévu par une convention collective, un accord de branche, ou à défaut, par une convention ou un accord collectif d'entreprise. En l'absence d'accord spécifique, la durée maximale du congé de proche aidant est de 3 mois, renouvelable, mais dans la limite de 1 an sur l'ensemble de la carrière professionnelle. Dans [l'article en lien](#), Lucas Delacuvellerie, bénévole et étudiant en Master 1 Management des Organisations du Secteur Sanitaire et Social à l'IAE de Nancy, revient pour l'Udaf 54 et le mouvement familial sur ce dispositif encore trop méconnu.

La loi sur le handicap et l'accessibilité a vingt ans

À l'approche du vingtième anniversaire de la loi du 11 février 2005 pour "l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées", la délégation aux collectivités territoriales du Sénat organisait le 16 janvier 2025 deux tables rondes, que l'on peut [retrouver en lien en vidéo](#). Il y a notamment été question d'accessibilité. "Nous sommes encore très loin de la mise en œuvre concrète des obligations qui avaient été fixées en 2005", a jugé Jérémie Boroy, président du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), qui ajoute : "Il faudrait un Notre-Dame de l'accessibilité". [Lire l'article](#).

Protection juridique des majeurs

L'Unaf et l'Interfédération IF-PJM (Unaf, Fnaf, Unapei) ont [alerté par courrier](#), les parlementaires et le Gouvernement sur l'absence de prise en compte de l'extension du Ségur pour la Protection Juridique des majeurs dans le projet de loi de finances 2025. Le cadre juridique de la protection des majeurs évolue constamment, et les sources sont nombreuses. L'Unaf propose une série de trois formations pour repérer les évolutions du droit et apprécier leur impact sur la pratique des services mandataires aux dates suivantes : les 10, 13 et 18 mars 2025. Ces formations sont aussi l'occasion de rappeler quelques principes fondamentaux des mesures de protection. Elles portent sur la vie de la mesure, la protection des biens et la protection de la personne. Elles ont lieu à distance par Zoom. Pour en savoir plus : [cliquer ici](#)



PARENTALITE

Petite enfance

Le service public de la petite enfance (SPPE) est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Les communes doivent maintenant organiser l'accueil des jeunes enfants. La mesure est cependant loin des ambitions de "mettre en place un véritable droit à la garde d'enfant", comme l'appelait de ses vœux le président de la République lors de son discours devant le Congrès de la Fédération des acteurs de la solidarité, en janvier 2022. De nombreuses familles peinent à trouver une place en crèche ou chez une assistante maternelle pour leur bébé. Grand absent, le droit opposable, réclamé par la société civile, n'a pas été inscrit dans la loi. Un outil qui aurait pu pousser l'administration à investir dans le secteur pour éviter d'être condamné.

La part des familles monoparentales continue d'augmenter

A l'occasion de la présentation de son nouveau bilan démographique le 14 janvier 2025, l'Insee a publié une [analyse de l'évolution des configurations familiales](#). En 2023, en France hors Mayotte, "13,9 millions d'enfants de moins de 18 ans vivent dans un logement ordinaire au sein d'une famille, c'est-à-dire avec au moins un de leurs parents", indique l'Institut. 67% de ces enfants vivent dans une famille "traditionnelle", 23% dans une famille monoparentale (19% avec leur mère) et "10% dans une famille recomposée (dont 7% avec un parent et un beau-parent et 4% avec leurs deux parents)". Ainsi, au total, "trois enfants sur dix vivent avec un seul de leurs parents", une part qui augmente avec l'âge de l'enfant (jusqu'à 41% pour les enfants de 17 ans). [Lire l'article](#).

Livres jeunesse

Du 28 au 30 mars 2025, l'association Imagin'à lire, composée de professeurs et documentalistes des collèges et lycées du bassin sparnacien et sézannais, organisera la première édition du festival du livre jeunesse à Épernay : *Lire sur l'avenue*, sous la forme de rencontres et lectures avec des auteurs et acteurs culturels locaux. Le tout se tiendra sous le parrainage du chanteur, compositeur et romancier rémois Barcella. L'objectif de ce festival est la promotion de la lecture, de l'écriture et de la culture sur le secteur d'Épernay.



EDUCATION

Ecole inclusive : en classe

Elisabeth Borne prévoit, dans le projet de loi de finances 2025, de créer 2000 postes d'AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) pour poursuivre la dynamique de "l'école inclusive". La difficulté restera de rendre attractifs ces emplois et de proposer un "vrai parcours professionnel" à ces personnels.

Ecole inclusive : le temps méridien

La [loi du 27 mai 2024](#) prévoit la reprise en gestion par l'Etat des Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) sur temps méridien, auparavant employés par les collectivités. La [note de service du 24 juillet 2024](#) constitue une nouvelle avancée en établissant un cadre clair de partenariat et en ciblant les collectivités comme partenaires dans l'évaluation des besoins, l'usage des locaux et la coordination sur temps méridien. Accompagnement précoce, déploiement des pôles d'appui à la scolarité, enseignants référents, renforcement des équipes mobiles d'appui, intégration des IME et services au sein des écoles, généralisation des espaces de répit, programmation de 50 000 nouvelles solutions, amélioration des outils d'observation...

Les intentions ambitieuses affichées en 2023 lors de la Conférence nationale du handicap rencontrent pourtant des difficultés de mise en œuvre. Elles pâtissent d'une trajectoire insuffisamment coordonnée. Dans son [rapport de septembre 2024](#), la Cour des Comptes estime que le comité national de suivi de l'école inclusive (CNSEI), mis en place depuis 2019, "ne remplit pas réellement un rôle de structuration et de coordination, renvoyant les aspects opérationnels à l'échelon local". Lire [l'analyse de France Urbaine](#).

Atsem : les "faisant-fonction"

Des personnels nombreux exercent le métier d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem), mais sans appartenir statutairement à ce cadre d'emplois et, donc, sans bénéficier d'un véritable déroulement de carrière. Le conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT) vient d'examiner un projet de décret qui pourrait permettre de réduire significativement leur nombre. Le texte ouvre plus largement l'accès par le concours de ces agents "faisant-fonction" au cadre d'emplois des Atsem. [Lire l'article](#).

Les enfants à haut potentiel intellectuel

La santé mentale des enfants à haut potentiel intellectuel est un sujet complexe qui mérite une analyse nuancée, loin des stéréotypes simplificateurs. Les enfants concernés peuvent souffrir d'anxiété ou de dépression, mais ce n'est pas la règle générale. C'est ce qui ressort d'un travail de recherche dans lequel a été passé en revue un corpus d'études sur ce sujet. Pour permettre à ces enfants de s'épanouir, il est essentiel de leur offrir un environnement qui valorise leur potentiel tout en tenant compte de leur bien-être global. [Lire l'article](#).

Végétaliser les cours d'école

Face à l'urgence climatique et aux nouveaux besoins pédagogiques, les cours d'école se réinventent en France. Le [rapport d'information sur l'adaptation de l'école aux enjeux climatiques](#), des députées Graziella Melchior et Francesca Pasquani, déposé en décembre 2023, proposait de lancer un plan de transformation des cours de récréation du premier et du second degré en cours végétalisées. Une étude espagnole suivant des élèves barcelonais a démontré que l'aménagement d'espaces extérieurs végétalisés avait un impact positif sur la capacité de mémorisation, l'attention et la motricité des enfants. La Fabrique de la cité, qui vient de publier [une note à ce sujet](#), a organisé le 16 janvier 2025 [un webinaire](#) pour évoquer les retours d'expériences. [Lire l'article](#).

Le moral des lycéens

Une [enquête de Régions de France](#) dresse le portrait de lycéens français globalement satisfaits de leur vie : de leurs relations amicales (note moyenne de 7,7 sur 10), de leur lycée (6,2) et, dans une moindre mesure, de leur temps libre (5,9). Leur vision de l'avenir est en revanche plus brouillée. L'"éco-anxiété" touche un tiers des lycéens, une part qui grimpe à plus de 40% chez les filles. Les lycéens apparaissent peu confiants sur leur orientation future : seuls 70% pensent pouvoir s'engager dans les études de leur choix après le lycée, et seuls 41% estiment que leur territoire de résidence actuel représente un atout pour réaliser leurs projets futurs. [Lire l'article](#).

Santé publique France a publié les résultats de l'étude Enabee concernant [la santé mentale des enfants de 3 à 6 ans](#) scolarisés en maternelle, complétant ainsi les données déjà révélées en 2023 pour les élèves du primaire (6-11 ans).

Instruction en famille

Trois députés ont procédé à une [évaluation de la loi de 2021](#) confortant le respect des principes de la République. L'un des sujets analysés est celui de l'instruction en famille (IEF), conséquence de la loi, qui fait passer l'IEF d'un régime de déclaration à un régime d'autorisation préalable, soumise à quatre motifs restrictifs (santé de l'enfant, pratique intensive d'activités artistiques ou sportives, éloignement géographique ou itinérance de la famille, et existence d'une situation propre à l'enfant motivant le projet éducatif). Cette mesure a produit des effets quantifiables : alors que 72.369 élèves étaient instruits en famille lors de l'année scolaire 2021-2022, ils n'étaient plus que 30.644 en 2024-2025. Mais surtout, notent les rapporteurs, les associations défendant l'instruction en famille "font état de difficultés importantes liées à l'application du nouveau régime d'autorisation", en particulier pour le quatrième motif (situation propre à l'enfant) qui "fait l'objet d'interprétations plus ou moins restrictives, conduisant à des taux de refus disparates entre académies, et une appréciation différente de situations identiques". Alors que le taux de refus moyen au niveau national s'élevait à 23,3% pour l'année scolaire 2024-2025, il était de 12,5% dans l'académie de Reims et de 41,5% dans celle de Strasbourg. [Lire l'article](#).

Radicalisation

18 mineurs ont été déférés devant le Parquet national antiterroriste (Pnat) en 2024 pour des faits de nature terroriste, dans le cadre de 13 procédures distinctes. Un chiffre en augmentation de 20% comparé à 2023. Ces chiffres et cette évolution interrogent, à commencer par le rajeunissement des mis en cause. Ces adolescents, poursuivis pour les infractions les plus graves, ont été presque tous "harponnés" par des vidéos de propagande inspirées des codes du cinéma occidental et diffusées sur les réseaux sociaux. Le [réseau Virage](#) développe, dans toute la région Grand Est, [des stratégies de prévention](#) et de prise en charge adaptées aux radicalités pouvant conduire à la violence. Parmi elles, le dispositif "Et si j'avais tort", porté par la [Maison des ados](#) de Strasbourg. En parallèle, cette dernière travaille sur un nouvel outil : le "radicotest". Cette application proposera prochainement aux utilisateurs qui auront quitté la sphère du déni de s'auto-évaluer et d'amorcer une discussion sur leurs résultats via un *chat* en ligne. [Lire l'article](#).

La gendarmerie au collège : polémique en Moselle

Les interventions de la police et des gendarmes dans un établissement scolaire sont extrêmement réglementées. Elles ne peuvent se faire que dans les cas suivants: projets éducatifs, entraînements aux exercices de sécurité, "situations d'urgence", avec un "danger imminent" ou un "trouble à l'ordre public". L'interpellation d'une collégienne le 22 janvier 2025 dans son école à Maizières-lès-Metz dans le cadre d'une obligation familiale à quitter le territoire (OQTF) a été "une erreur collective", selon le directeur général de la gendarmerie nationale. L'opération a été réprouvée par Elisabeth Borne et pourtant [justifiée par le ministre de l'Intérieur](#) dont la [circulaire du 23 janvier 2025](#) suscite de fortes réactions (voir notamment [le communiqué de la Fédération des Acteurs de la Solidarité](#)).

LOGEMENT

Habitat inclusif

Le rapprochement entre l'Unaf et l'[ALFI \(Association pour le Logement des Familles et des Isolés\)](#) va de soi. Il a pour objectif d'accompagner le développement de l'habitat inclusif à destination des personnes âgées et isolées. C'est aussi le moment de noter d'ores et déjà la prochaine [Semaine nationale des pensions de famille](#) (5^{ème} édition), du 19 au 25 mai 2025. Aujourd'hui, 25 000 personnes habitent en pension de famille après avoir connu la rue. Elles habitent un logement individuel, sans limite de temps, et ont accès à un espace partagé.

Action Logement

Lors de la cérémonie des [vœux d'Action Logement](#), son président, Bruno Arcadipane, a souligné le contexte difficile et complexe de la crise du logement qui perdure depuis plus de deux ans. Action Logement a poursuivi ses efforts pour répondre à la diversité des besoins. L'Unaf salue la pertinence du partenariat avec [Action Logement](#), un engagement commun visant à offrir un accompagnement social de qualité aux ménages en difficulté de logement, lutter contre la fracture sociale et territoriale, et réussir à détecter, orienter, et accompagner les salariés en difficulté pour les maintenir dans leur logement et améliorer leurs conditions de vie.

Habitat rénové

En 2024, malgré la crise, 7,34 milliards d'euros de travaux ont été générés par les aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah). 403.155 logements ont été rénovés. Plus de 43.270 habitations ont gagné un saut de 3 classes énergétiques ou plus, amenant les émissions de CO2 évitées depuis 2020 à 6,2 millions de tonnes. Au total, plus de 3,77 milliards d'euros ont été distribués (+21%), et ont très majoritairement bénéficié à des ménages ayant des revenus modestes ou très modestes (73% des bénéficiaires). [Lire l'article](#).

Logement social

Un [arrêté du 23 décembre 2024](#) (JO du 29 décembre) procède à l'actualisation des plafonds de ressources annuelles pour l'attribution des logements locatifs sociaux. Le texte est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Un [décret du 15 janvier 2025](#) étend les cas d'usage des traitements de données relatifs aux salaires, revenus de remplacement et situations professionnelles pour l'appréciation des ressources des demandeurs de logement social.

Témoignages

Il y a tout juste dix ans, sous le coup des attentats de janvier 2015, des habitantes et des habitants de la ville de Grigny, dans l'Essonne, se réunissaient pour parler puis fonder une association, *Citoyens ensemble*. L'auteur de l'attentat de l'Hyper Cacher et du meurtre de la policière de Montrouge avait grandi dans leur ville, certains le connaissaient même bien. Deux sociologues sont venus, à leur demande, leur rendre visite pour travailler sur les témoignages qu'ils ont collecté à la faveur de cette crise inédite. [Podcast à réécouter ici](#) (France Culture, 1 h).

Le coût de l'inaction climatique

A l'heure où le débat sur le budget 2025 n'en finit plus de rebondir, on note toutefois un fait : le coup de frein donné à l'action contre le changement climatique. C'est le moment de s'interroger sur le coût de cette inaction. En 2006, il y a quasiment 20 ans, le rapport de l'économiste Nicholas Stern, ex-vice-président de la Banque mondiale, concluait qu'investir un seul pourcent du PIB mondial par an, suffisait à réduire l'impact de l'activité humaine sur le réchauffement climatique, alors que l'absence d'action pourrait coûter 5% du PIB mondial par an. En décembre 2023, [l'Ademe](#), l'Agence de la transition écologique, estimait qu'une transition écologique retardée pourrait conduire à une perte de 1 100 milliards de dollars entre 2030 et 2050, soit 50 milliards de dollars par an en moyenne. L'Ademe prédit une perte de 1,5% du PIB en 2030 et de 5% de PIB en 2050. Aujourd'hui, des voix (nombreuses) prennent pour cible l'Ademe. Une façon de cacher le thermomètre quand les températures grimpent ?

EN BREF.... MAIS IMPORTANT

✓ La [8^e édition du Baromètre Arthur Loyd](#), qui évalue l'attractivité et la résilience des territoires français, met en avant la progression de Strasbourg et [Nancy](#), respectivement classées 3^e et 8^e parmi les grandes métropoles (Nancy est même 1^{ère} en qualité de vie). Metz est classée 7^e parmi les métropoles intermédiaires. Strasbourg confirme son statut de capitale européenne dynamique et résiliente.

✓ Quand les touristes visitent l'hexagone, ils apprécient particulièrement l'Alsace, troisième région la plus accueillante selon Booking. Trois villages alsaciens sont dans le top 10 des villes françaises favorites des usagers du site : Riquewhir, Éguisheim et Kaysersberg. Gérardmer est en tête des villes les plus accueillantes de Lorraine. Epernay arrive en tête des villes champardennaises.

✓ [Ici, on agit](#), le nouvel évènement organisé par L'Est Républicain, le Républicain Lorrain et Vosges Matin, vous donne rendez-vous [les 25 & 26 avril 2025](#), au Centre des Congrès Prouvé à Nancy, pour découvrir les solutions locales des petits et des grands acteurs face aux défis environnementaux et climatiques dans la région Grand Est.

✓ La Direction régionale aux affaires culturelles (DRAC) a fait réaliser, dans le cadre de l'élaboration d'un pacte linguistique, une [enquête sociolinguistique quantitative](#) relative aux langues régionales et non-territoriales présentes en Grand Est. On notera que la nouvelle directrice régionale est Isabelle Chardonner qui prend ses fonctions le 3 février 2025.

✓ Les prochaines Rencontres européennes de la participation ont lieu en cette année 2025 à Strasbourg, les 18 et 19 mars au Palais de la Musique et des Congrès. Elles seront précédées le 17 mars par une balade urbaine et suivies de webinaires du 20 au 21 mars 2025. [Tout le programme et les modalités de participation, ici.](#)

✓ Rémi, Mobigo, Transilien, Fluo, liO, Nomad, Aléop... tous ces noms se rapportent à des marques de TER (Trains express régionaux). Une profusion de marques qui, selon la Fnaut (fédération des associations d'usagers) ne va pas dans le sens d'une simplification pour les usagers. Elle le déplore dans un [communiqué de presse](#).

✓ Entre vulnérabilités et injonctions, le secteur agricole est soumis à de multiples défis. Les associations The Shift Project et [The Shifters](#) lancent [une grande enquête](#) pour recueillir la voix des agricultrices et des agriculteurs et imaginer l'agriculture de demain.

✓ Le pays Terres de Lorraine et ATD Quart monde agissent en partenariat pour développer des initiatives (jardins nourriciers, collectifs d'acheteurs, actions culturelles, observatoire des précarités alimentaires...) en vue de l'accès à une alimentation digne, durable et de qualité pour tous. Le nom de cette démarche : [De la dignité dans les assiettes](#).

✓ Le 23 janvier 2025, les députés ont adopté la [proposition de loi](#) visant à rendre accessible à tous les étudiants, le repas à 1 euro, la [proposition de loi](#) relative à l'instauration d'un nombre minimum de soignants par patient hospitalisé et la [proposition de loi](#) prenant des mesures d'urgence pour protéger nos enfants accueillis en crèches privées à but lucratif. La [loi du 21 janvier 2025](#) prolonge la dérogation d'usage des titres restaurant pour tout produit alimentaire.

✓ Depuis septembre, des écoliers strasbourgeois déjeunant en cantine profitent de pain frais réalisé par des artisans-boulangers de la ville. Un nouveau marché qui couvrira l'ensemble des restaurants scolaires du territoire d'ici deux ans. [Lire l'article](#).

✓ La nouvelle signalétique sur les équipements pour orienter les Français vers une consommation plus durable se met en place. [C'est à lire ici](#).

✓ La Métropole du Grand Nancy et la Multipole Nancy Sud Lorraine ont lancé le portail de covoiturage [Allonzy.eu](#) pour une mobilité plus écologique, économique, et solidaire. [Lire l'article](#).

✓ La Sécurité routière fait son [bilan de 2024](#). 3190 personnes ont perdu la vie sur les routes de France métropolitaine. La tranche d'âge la plus à risque d'être tué ou blessé gravement reste les 18-24 ans, avec un risque deux fois supérieur à la moyenne.

L'Unaf, les Udaf et Uraf : unis pour les familles